

Dijon, le 11 octobre 2026

3 090 enseignants d'ici mardi 13 octobre ?

De qui se moque le ministre ?

Contrairement à ce qu'a annoncé Edouard Geffray, le pacte n'est pas une solution pour régler les problèmes d'absence. Les 3 024 TZR (Titulaires sur Zone de Remplacement) sans affectation ne constituent pas non plus un problème de « gestion », comme on nous le laisse entendre. Rappelons d'ailleurs que ce chiffre qui agite la sphère politique et médiatique représente à peine 0,8% des professeurs du 2nd degré dans l'enseignement public.

La fausse bonne idée de déployer des TZR

D'une part, dans bon nombre de cas, **nos collègues TZR ne sont pas inoccupés**, ils sont en renfort dans leur établissement de rattachement et viennent en soutien des équipes et de nos élèves (appui lors de la passation des évaluations nationales, aide aux devoirs, dédoublement des classes surchargées...). Les tâches accomplies par les TZR non affectés sont complètement oubliées dans les remous provoqués par ce chiffre.

De plus, des TZR non affectés, donc prêts à intervenir, sont nécessaires pour une gestion efficace des remplacements. C'est logique ! S'ils sont tous affectés, comment peuvent-ils remplacer un enseignant qui tomberait malade du jour au lendemain ? Certains TZR sont peut-être sans affectation à un instant donné, mais ils seront mobilisés lorsque le besoin se fera sentir dans leur matière et dans leur zone géographique.

Le problème est en fait le suivant : nous manquons de TZR ! En effet, certains TZR, au lieu d'être en attente d'un remplacement, sont affectés à l'année dès le 1^{er} septembre, car ils remplacent déjà un professeur dont le poste est resté vacant faute d'attractivité du métier.

Il nous faut donc un vivier de TZR bien plus conséquent pour couvrir les besoins sur les remplacements de courte ou moyenne durée, mais le manque de moyens et un recrutement insuffisant nous en empêchent.

D'autre part, **il faut l'accord du TZR pour l'envoyer effectuer un remplacement hors zone à plusieurs centaines de kilomètres de chez lui ou dans une autre matière** que celle pour laquelle il a été recruté. Des pressions seront certainement exercées pour que le TZR concerné piétine lui-même son statut. Que le ministre l'envisage massivement montre tout le mépris du gouvernement non seulement pour nos collègues mais aussi pour les lycéens, qui méritent des enseignants recrutés dans la bonne discipline.

Le gouvernement peine déjà à recruter des enseignants, ce n'est pas ainsi, en dégradant encore les conditions de travail des fonctionnaires, que la situation va s'arranger. **FO revendique :**

RESPECT DU STATUT

RESPECT DE LA DISCIPLINE D'ENSEIGNEMENT

La fausse bonne idée du Pacte

Concernant le pacte et les 18 000 parts de briques supplémentaires annoncées, là encore, cette « solution » n'en est pas une. Comme pour les TZR qui ne se trouvent pas là où sont les besoins, il en va de même pour le RCD (Remplacement de Courte Durée). En effet, **ce dispositif repose sur les enseignants de l'établissement, qui doivent remplacer leurs collègues au sein de leur propre établissement.** Il va donc peut-être fonctionner dans les EPLE où il y a peu d'absences, c'est-à-dire là où les besoins ne sont pas prioritaires, mais certainement pas dans ceux où la colère légitime des lycéens se fait le plus sentir. Rappelons également que **dans la plupart des cas, l'enseignant absent sera remplacé par un professeur d'une autre discipline.** On se retrouvera donc avec des élèves qui auront bien plus d'heures dans une matière, mais qui ne bénéficieront pas de leur quota d'heures dans l'autre.

De plus, la réforme Blanquer, la disparition des « classes » au profit de groupes (de spécialité, de langues, d'EPS ...) et **la multiplication**

des cours en barrettes rendent totalement illusoire la possibilité de tout remplacer en interne dans les lycées. Ces groupes étant constitués d'élèves venant de plusieurs classes, la logistique, tant en termes de personnel que d'emploi du temps, rend ces remplacements quasi impossibles à mettre en œuvre, ce qui est particulièrement dommageable dans le cas des enseignements de spécialité.

Au lieu de pallier les absences comme cela est annoncé par le ministre, ces dispositifs tels qu'annoncés vont contribuer à creuser davantage les inégalités entre les élèves. L'objectif est clair : placer n'importe quel enseignant devant les élèves, mais cela ne permettra pas à nos élèves de rattraper le retard pris dans une discipline. C'est donc, pour nous, un gâchis de moyens à la fois humains et budgétaires. L'école a besoin de moyens permettant une gestion efficace des remplacements, pas d'effets d'annonces qui ne feront que renforcer les inégalités entre élèves et entre établissements sans apporter de solutions viables à nos lycéens.

Les enseignants sont déjà surchargés de travail, et ne peuvent donc pallier à eux seuls ce manque de titulaires remplaçants. Les véritables mesures consistent à rendre le métier attractif, ce qui ne se fera pas du jour au lendemain, ni au détour de quelques annonces dans un journal télévisé.

FO revendique :

- Abandon du **pacte** et retour au paiement des remplacements en **HSE**, dans le strict respect du volontariat.
- **Abrogation de la réforme Blanquer du bac et de Parcoursup**
- **Réembauche de tous les contractuels** non repris en septembre, avec **un plan de titularisation** pour ceux qui le souhaitent
- **Respect du statut pour les TZR et tous les titulaires.**
- **De vraies mesures pour rendre le métier attractif : augmentation du point d'indice !**
- **Annulation des 1588 suppressions de postes annoncées, et recrutement massif de tous les personnels nécessaires : AESH, AED, CPE, infirmières, assistantes sociales, psy EN, administratifs et Perdir.**

Il n'y a qu'une solution pour sortir de la crise : la satisfaction de nos revendications ! Du fric pour l'école publique ! Tous en grève à partir du 13 Octobre !